

COMPTE RENDU de la réunion du CODIR

Vendredi 17 et samedi 18 novembre 2017

Présents :

Laurence DECHENAUD - Isabelle MACHEFER (samedi)- Estelle PHILIP (samedi)- Nathalie RUIZ - Antoine BEGUE - André BURGER - Christophe COME - Nathan BARBIER - Francis GAUME - J-Ph HAEUSSLER - Dominique LIBER - Eric LOUIS - Guy MAURER CDCK 68 - Albert MAYER.

CTR : Etienne BAUDU - Jean-Christophe BOIVIN - Jean-Pierre LATIMIER

Absents excusés : Juan GUERRERRO- Thierry HUBERT -Adrian HELL - Norbert MIRBACH -Damien SIEGFRIED – Daniel SOERENSEN -Thomas STUTZMANN - Laurence MICHEL CDCK 55- Maxime DI LAURO - Francis ROSSELL- Philippe LUDWIG – André KEMPF - Pierre Emmanuel RAVET CDCK 10 – Philippe POTIER CDCK 57-

Absents non excusés : LEMAIRE Alexandre CDCK 5

Ordre du Jour

Présentation des résultats sportifs 2017 ainsi que de la mise-en liste Ministérielle au 1^{er} novembre

Evocation des licences pagaies blanches en expérimentation

Etat des licences au 17 novembre : 5013 licences permanentes (avec cependant une baisse chez les juniors et seniors)

La Présidente du CRCK GE a félicité Christian Bruyen pour son élection à la Présidence du Conseil Départemental de la Marne.

Une lecture de son message de remerciement a été faite au CODIR.

I- Pour décision :

1. Tarification des courses :

Le CODIR acte les montants des prélèvements sur les droits d'inscription ci-dessous :

- Disciplines individuelles : 1€/bateau engagé
- Disciplines collectives : 20% des inscriptions
- Les compétitions jeunes : 1€ par bateau engagé en attendant que la commission jeune soit constituée

Chaque Commission Régionale d'Activités est chargée de définir le montant des droits d'inscriptions pour les compétitions régionales de sa discipline. Les sommes récoltées seront affectées au budget global de l'ensemble des commissions.

Le CODIR demande aux commissions de présenter leur projet budgété qui inclut les récompenses.

Rappel aux organisateurs de manifestations : il est vivement souhaité que les clubs qui postulent sur une course nationale organisent une animation de proximité (course régionale, départementale la même année)

Activités	Intitulé	Catégories concernés	Niveau de PC exigé
Slalom	Sélectif Régional	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Slalom	Championnat Régional « Grand Est »	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Descente	Sélectif Régional Sprint	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Descente	Sélectif Régional Classique	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Descente	Championnat Régional « Grand Est » Sprint	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Descente	Championnat Régional « Grand Est » Classique	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Course en Ligne	Sélectif Régional Fond	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Course en Ligne	Sélectif Régional Vitesse	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Course en Ligne	Championnat Régional Fond	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Course en Ligne	Championnat Régional Vitesse	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Marathon	Sélectif Régional	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Marathon	Championnat Régional « Grand Est »	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
Kayak-Polo	Championnat Régional « Grand Est » Jeune	B/M/C	Pagaie Jaune
Kayak-Polo	Championnat Régional « Grand Est »	C/J/S/V	Pagaie Jaune
Kayak-Polo	Championnat Régional « Grand Est » Féminin	C/J/S/V	Pagaie Jaune
Dragon-Boat	Championnat Régional « Grand Est »	C/J/S/V	1 barreur certifié
Freestyle	Championnat Régional « Grand Est »	M/C/J/S/V	Pagaie Jaune
U14 Piscine	Manche Challenge Piscine Régional	P/B/M	Pagaie Blanche
U14 Piscine	Finale Challenge Piscine Régional	P/B/M	Pagaie Blanche
U14 EV	Championnat Régional « Grand Est »	P/B/M	Pagaie Verte EV
U14 EC	Test U14 EC	P/B/M	Pagaie Verte EC
U14	Challenge Interdépartemental « Grand Est »	P/B/M	Pagaie Jaune

Activités	Intitulé	Tarifs	Part organisateur (définie par les CRA)	Part CRCK (définie par le CRCK)
Slalom	Sélectif Régional	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Slalom	Championnat Régional*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Sélectif Régional Sprint	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Sélectif Régional Classique	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Championnat Régional Sprint*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Championnat Régional Classique*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Sélectif Régional Fond	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Sélectif Régional Vitesse	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Championnat Régional Fond*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Championnat Régional Vitesse*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Marathon	Sélectif Régional	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Marathon	Championnat Régional*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Kayak-Polo	Championnat Régional Jeune*	...€/équipe engagée	...€/équipe engagée	20%/équipe engagée
Kayak-Polo	Championnat Régional*	...€/équipe engagée	...€/équipe engagée	20%/équipe engagée
Kayak-Polo	Championnat Régional Féminin*	...€/équipe engagée	...€/équipe engagée	20%/équipe engagée
Dragon-Boat	Championnat Régional*	...€/équipage engagé	...€/équipage engagé	20%/équipage engagé
Freestyle	Championnat Régional*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
U14 Piscine	Manche Challenge Piscine Régional	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé	Subvention 100€
U14 Piscine	Finale Challenge Piscine Régional*	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé	Subvention 100€
U14 EV	Championnat Régional*	...€/bateau engagé	5 €/bateau engagé	Subvention 300€
U14 EC	Test U14 EC	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé	Subvention 50€
U14	Challenge Interdépartemental*	...€/équipe engagée	100 €/équipe engagée	Subvention 300€

2. Cotisations des clubs :

Le CODIR acte les tarifs suivants :

- 0,50€ par licence CC+
- une part fixe de 50 €

Pour les clubs ayant participé à l'expérimentation « Pagaie blanche », la facturation sera établie en ôtant les titres Tempo transformés en licence Pagaie Blanche du nombre des licences permanentes 2017.

Les factures seront envoyées mi-décembre aux clubs.

3. Calendrier 2018 :

Certaines compétitions ne sont pas encore attribuées.

Les organisateurs sont priés de saisir leurs courses (nationales et régionales) sur l'extranet pour le 1^{er} décembre 2017.

Le CODIR demande aux CDCK GE de faire parvenir leur calendrier départemental pour le 15 décembre pour permettre la réalisation et l'impression de calendriers papiers par département.

Dans un souci d'anticipation les clubs et les CDCK sont invités à faire parvenir leur date Assemblée Générale par mail au secrétariat.

Rappel : Statutairement les CDCK doivent faire leurs AG 15 jours avant celle du CRCK GE qui est le dimanche 18 mars 2018

Un Google Agenda sera en partage sur le site du CRCKGE.

4. Programme de formation 2018 : voir document joint

5. Programme sportif 2018 : voir document joint

Elaboré suite à la réunion ETR du 12 octobre, il est dans la continuité du Programme Sport de 2017

Un changement cependant : aucun stage CRCK GE prévu aux vacances de la Toussaint laissant toute latitude aux clubs et/ou aux CDCK d'en organiser.

6. Budget prévisionnel (subventions Région Grand-Est)

Notre audition par la Région Grand Est pour la présentation de notre Plan de Développement et notre budget prévisionnel est prévue courant décembre.

Le budget prévisionnel sera validé au Bureau du 4 décembre et au CODIR du 3 mars 2018

7. Prise en charge des frais d'accompagnement juridique (accident CDCK) :

La FFCK a vocation de protection des dirigeants et de l'activité. Elle demande le partage des honoraires de l'accompagnement juridique. Participation à hauteur de 800€ pour le CRCKGE

Vote à l'unanimité

Rappel à tous les clubs et les CDCK : « un pratiquant un titre »

8. Gouvernance partagée / pilotage des dossiers et suivi des commissions

Avec le recul de cette année sur la gouvernance du CRCK GE, le fonctionnement actuel est insuffisant pour gérer celui-ci de façon pérenne.

Il est important de nommer des vices présidents pour piloter en commun les orientations du Plan de Développement.

Ce sujet sera abordé au CODIR du samedi 3 mars 2018 à Tomblaine.

II - Pour information :

1. Point financier : Christophe COME (voir document joint)

Points importants :

- L'obtention d'une enveloppe supplémentaire de 3000€ de la DR pour l'achat du camion.
- Nous achèterons un Ducato d'une valeur de 30000€
- La souscription d'un prêt auprès de notre banque pour les achats du camion et des 2 Dragon-Boat est actée.

2. Convention CROSA/CDCK 67 - Mise à disposition Marie RINGEISEIN :

Transfert de la convention du CROSA au CRCKGE (échéance cette année)

Le CODIR attend la réorganisation du CROS GE avant de prendre une décision.

Le CDCK 67 va demander la signature de la convention avec le CROSA avant dissolution

3. Formations AMFPC :

Réaffirmation du principe d'examens régionalisés pour l'AMFPC : niveau d'exigence à respecter et à homogénéiser sur le GE.

Construction des modalités de mise en œuvre des examens à poursuivre avec les CDCK : dates, lieux, épreuves (formats, attendus), ...

4. Postes à pourvoir au sein des Commissions

Le CODIR entérine les présidences suivantes :

- Course En Ligne : Yannick MARAGE
- Slalom: Maxime DI LAURO
- Descente : Pierre-Emmanuel RAVET
- Kayak-Polo : Augustin HENRY
- Freestyle : Nicolas ABEL
- Dragon-Boat: Dominique LIBER
- Loisirs : Jean-Philippe HAEUSSLER

III- Pour réflexion :

1. Gestion du matériel régional :

Le sujet a été évoqué. Les clubs et/ou les commissions qui ont des suggestions peuvent le faire jusqu'au 1^{er} janvier. Le Bureau fera une proposition au CODIR

Question de Ph. LUDWIG : Convention d'utilisation, lieu de stockage, pertinence de garde de certains bateaux.

Préparation du dossier par les CTRS, ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CODIR

Secrétaire de séance : sylvie neveu - Vendredi 17/11 : 19h30 - 21h30 - Samedi 18/11 : 9h -12h20

Prochain CODIR :

Samedi 3 mars 2018 à Tomblaine de 9h30 à 16h comme souhaité par les membres du CODIR